

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-trois, le 24 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 18 avril 2023.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOuset, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Agnès PAGES à Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET à Jean-Michel BOCHATON Claude ILLY à Pierre TRAPIER.

EXCUSÉE : Sandrine AUGIER

Objet : reprise de la voie « Le Hameau de Peyrollet » –

Madame le Maire est saisi d'une demande des riverains sollicitant la reprise effective de la voirie du « *Le Hameau du Peyrollet* ».

Cette délibération vient en complément de celle prise en date du 22/11/1993, entérinant la décision d'intégration au domaine public.

Depuis lors, les références cadastrales à intégrer dans le domaine public communal doivent être précisées. Les parcelles à intégrer dans le domaine communal sont donc les parcelles AL0462 et AL0464.

Madame le Maire propose au conseil municipal l'intégration de cette voirie et des espaces communs y afférant dans le domaine public communal de Portes-lès-Valence, ainsi que l'entretien des espaces verts par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 32 voix pour, donne pouvoir à Madame le Maire afin de lancer les procédures requises pour classer les parcelles concernées dans la voirie communale.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 25/04/2023

LE MAIRE,

Geneviève GIRARD